

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

MAI 2021
[VOL.5 N°1]

DESSERT INTERNET

UN TABLEAU POUR
S'Y RETROUVER
[P. 3]

VALORISER NOS MATIÈRES, C'EST PAYANT!

LE BAC BRUN, VOTRE
MEILLEUR ALLIÉ
[P. 5]

ACCÈS AUX LACS NAVIGABLES

MIEUX ENCADRER
POUR MIEUX PROTÉGER
[P. 13]

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

LES SUPERHÉROS
À L'HONNEUR!
[P. 16]



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

SAINT-HIPPOLYTE.CA



LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL !

Pour cette première édition de votre bulletin municipal *Le Reflet* de 2021, je ne peux m'empêcher d'établir une comparaison avec l'édition de mai 2020, publiée il y a un an déjà. Souvenons-nous de l'incertitude et de l'anxiété qui nous habitaient. Un an plus tard, la vaccination bat son plein et on voit enfin une lumière qui se trouve à la sortie de cette pandémie! J'aurais tellement aimé vous parler de ces événements dont on s'ennuie, comme le Pic-nic-Electrik, la Fête nationale et les autres belles occasions de se retrouver tous ensemble. Mais ce n'est que partie remise, on voit qu'une certaine normalité va enfin s'installer au cours des prochaines semaines.

ON CONTINUE D'AVANCER !

Malgré la situation pandémique, plusieurs autres activités et projets se déploient au sein de notre communauté :

- Vous l'aurez appris par les hebdomadaires locaux, notre page Facebook ou notre site Web: l'acquisition du camp de l'Armée du Salut au lac de l'Achigan est un moment fort des derniers mois. Nouvelle destination des Tortilles, ce lieu enchanteur vous sera également accessible pour la baignade et d'autres activités.
- Les patrouilles nautiques et terrestres seront plus présentes que jamais afin de renforcer votre sentiment de sécurité. C'est notamment pour cette raison et pour protéger nos lacs navigables que nous avons resserré la réglementation concernant l'accès aux lacs, comme vous pourrez le découvrir dans les pages qui suivent.
- Nous maintenons également nos efforts pour bonifier la desserte Internet. Nous avons d'ailleurs produit une mise à jour dans cette édition pour vous permettre de comprendre l'état de la situation. Les gouvernements sont finalement au rendez-vous et j'espère que nous pourrons, dans un avenir prévisible, accéder à un réseau Internet de bien meilleure qualité.



FÉLICITATIONS AUX HIPPOLYTOISES ET AUX HIPPOLYTOIS

Nous avons également mis en place, en janvier dernier, un nouvel horaire de collecte des bacs noirs, bleus et bruns. La diminution de la fréquence de la collecte des ordures ménagères, combinée à l'augmentation de celle de la collecte sélective et des matières organiques, a nécessité une période d'adaptation. Les Hippolytoises et les Hippolytois sont maintenant bien engagés dans ce grand effort collectif pour réduire l'enfouissement et réaliser des économies. À ce jour, nous sommes passés d'un taux de valorisation collective des matières de 41 % à 54 % en seulement quelques mois. Je tiens à vous féliciter et à vous encourager à persister dans cette voie d'avenir pour protéger notre planète!

Passez un superbe été!

Bruno Laroche, maire

450 563-2505, poste 2235

blaroche@saint-hippolyte.ca



Patrice Goyer

Sécurité incendie et
sécurité publique



Yves Dagenais

Travaux publics



Chantal Lachaine

Sports, loisirs, plein air
et culture



Jennifer Ouellette

Finances et
communications



Donald Riendeau

Urbanisme



Bruno Allard

Environnement et
développement
économique

Desserte Internet

QUÉBEC ET OTTAWA VONT DONNER ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE À PLUS DE 15 000 FOYERS DES LAURENTIDES

Grâce à un investissement de 62,8 M \$ des deux gouvernements, 15 350 foyers des Laurentides, incluant Saint-Hippolyte, auront accès aux services Internet haute vitesse de Cogeco d'ici septembre 2022. Il ne s'agit pas de subventions versées aux municipalités, car elles n'ont pas la responsabilité de fournir ce service, qui est de compétence fédérale.

TABLEAU DE LA DESSERTE INTERNET À SAINT-HIPPOLYTE

Les fournisseurs de services Internet à Saint-Hippolyte ont été sollicités afin de fournir à la Municipalité une carte ou une description des secteurs desservis. On pourra d'ailleurs retrouver cette carte sur le site Web saint-hippolyte.ca, incluant les plus récentes mises à jour.



FOURNISSEUR		DESSERTE
Bell	NOTE	Bell ne projette pas un élargissement de sa desserte pour le moment, se concentrant à développer les secteurs où il est déjà présent.
	Avenue	10°, 111°, 113°, 114°, 115°, 116°, 117°, 118°, 119°, 120°, 121°, 122°, 123°, 124°, 125°, 126°, 127°, 128°, 129°, 13°, 135°, 145°, 146°, 148°, 14°, 150°, 151°, 152°, 153°, 154°, 155°, 17°, 230°, 25°, 26°, 27°, 30°, 31°, 35°, 36°, 37°, 38°, 3°, 42°, 4°, 5° 182°, 255°, 305°, 336°, 348°, 350°, 352°, 354°, 360°, 365°, 366°, 368°, 370°, 372°, 373°, 380°, 381°, 382°, 385°, 386°, 388°, 410°, 411°, 412°, 413°, 415°, 417°, 430°, 450°, 451°, 452°, 464°, 465°, 466°, 501°, 381°
	A-B-C-D	Albert, Annik, Beauregard, Bell, Beloeil, Bolduc, Boucher, Brière, Bourget, Cabanac, Charles-Bonaventura, Champêtre, Clermont, D'Andromède, Dany, De la Grande-Ourse, de la Nature, de Kilkenny, de la Brise, de la Carrière, de la Chapelle, de la Tour, des Buttes, des Hauteurs, des Pinsons, du Fort, du Lac-Aubrisson, du Lac-Bertrand, du Lac-Bleu, du Lac-Écho, du Lac-Maillé, du Roi, de la Petite-Ourse, de la Promenade, de l'Affluent, de l'Église, de l'Érablière, des Arbres, des Bouleaux, des Capucines, des Cépages, des Cerisiers, des Chênes, des Chevaliers, des Colibris, des Eaux-Vives, des Écureuils, des Épinettes, des Érables, des Faisans, des Frênes, des Hêtres, des Hirondelles, des Hydrangées, des Lilas, des Mélèzes, des Merisiers, des Monardes, des Ormes, des Perdrix, des Pins, des Plaines, des Sapins, des Saules, des Sentiers, des Tilleuls, des Tourterelles, D'Orion, du Boisé, du Campagnard, du Cap, du Domaine, du Hameau, du Harfang-des-neiges, du Lac-à-L'Anguille, du Lac-des-Cèdres, du Lac-Emery, du Parc, du Torrent, du Vallon, Dubuc, de Kilkenny, de Mont-Rolland, des Hauteurs, des Quatorze-Îles, du Lac-Connelly, du Lac-de-L'achigan, du Lac-Léonard, du Lac-Morency, du Domaine-Namur, Dallaire, de la Chaumière, de la Santé, du Plateau, du Soleil
	F-G-H-J-L-M-N-P	France, Gagné, Geneviève, Gohier, Hunter, Josée, Laberge, Lamoureux, Langlois, Lanthier, Lauri-Jo, Lebeau, Maria-Louis, Marcel, Mathieu, Miramont, Morin, Mégane, Monette, Pépinot, Napoléon, Nice, Perreault, Pilon
	R-S-T-V-Y	Richer, Saint-Louis, Saint-Onge, Sigouin, Simard, Tério, Thibault, Thibodeau, Veilleux, Victor, Yves
DERYtelecom (propriété de Cogeco Connexion)	NOTE	Aucun secteur desservi pour le moment. L'entreprise poursuit l'implantation de son service Internet pour l'ensemble du territoire qui sera terminée, comme l'exige le gouvernement, en 2022. DERYtelecom a également mis en ligne un outil de validation pour identifier les adresses qui seront comprises dans son projet d'implantation de l'Internet haute vitesse. Les citoyens peuvent faire cette vérification au cogeco.ca/fr/expansionreseau .
OuiLINK	NOTE	OuiLINK fait du développement dans les secteurs où il est déjà établi. Par exemple, au lac Écho, il ne couvre qu'une partie du lac : son objectif est d'installer davantage d'équipements, pour ultimement couvrir la totalité du lac. Il en est de même pour le lac Bleu et le lac Connelly.
	Secteur	Lac de l'Achigan, Lac-en-Cœur, Lac à l'Ours, Lac-des-Sources, Lac Bleu, Lac Connelly, Lac Écho, Lac Maillé
Vidéotron	NOTE	Vidéotron a indiqué qu'il est en attente des permis gouvernementaux lui permettant de desservir, dès cette année, le secteur comprenant les chemins et les rues suivants : chemin des Buttes, rue Lanthier, rue Simard, rue des Lilas, chemin du Lac-Aubrisson (Nord et Sud), chemin de la Tour, rue Tério, rue des Écureuils, rue Bell (au complet).
	Rues	Richer, de l'Érablière Est et Ouest, des Geais Bleus, du Harfang-des-Neiges
XPlornet	NOTE	Aucun autre projet de développement pour le moment.
	Secteur	Internet disponible par satellite à l'ensemble du territoire.

Soutenons les entreprises d'ici!

Le conseil municipal de Saint-Hippolyte est sensible aux défis auxquels sont confrontées les entreprises québécoises en ces temps de pandémie. C'est dans cette perspective qu'a été déployée l'initiative du Héron Bleu (leheronbleu.ca), un site Web répertoriant les entreprises du territoire de Saint-Hippolyte afin que la population puisse favoriser l'achat local. Une douzaine de commerçants se sont déjà inscrits, tout à fait gratuitement. Un appel est donc lancé à toutes les entreprises du territoire hippolytois pour qu'elles se joignent à cette initiative promotionnelle qui engendrera des retombées pour le plus grand nombre! Peu importe la forme légale de votre entreprise (incorporée ou individuelle) ou son champ d'activité, elles sont toutes les bienvenues au sein du Héron Bleu! Pour faire partie du répertoire, transmettez un courriel à l'adresse heronbleu@saint-hippolyte.ca.



Les grands entretiens du Salon des aînés de Saint-Jérôme

EN BALADODIFFUSION

Les grands entretiens du Salon des aînés de Saint-Jérôme est une série de balados déclinée en sept épisodes consacrés au Salon des aînés de Saint-Jérôme. Véritable locomotive du Salon le balado la série a été réfléchi avec cœur et sensibilité. elle donne la parole à des personnes connues, parfois moins connues, pour témoigner de leurs expériences singulières qui, finalement, sont aussi celles de tellement de personnes. Louise Portal, Mireille Deyglun, Jocelyne Cazin, Marie-Josée Taillefer et bien d'autres ont accepté l'invitation d'accorder un grand entretien. Animés par Guillaume Nadon et Stéphanie Salomon, *Les grands entretiens du Salon des aînés de Saint-Jérôme* peuvent être écoutés à salondesaines.ca.



www.centremarieeve.ca

**LA MATERNITÉ, ÇA S'APPREND;
ÇA SE VIT; ÇA SE PARTAGE !**

**ATELIERS MÈRE-ENFANT
SOUTIEN PSYCHOSOCIAL PERSONNALISÉ
DÉPANNAGE MATÉRIEL**

450-491-1494
3 points de services
St-Jérôme - poste 7
St-Eustache - poste 5
Blainville - poste 6

Tous les services sont GRATUITS

**Bienvenue à toutes les femmes
enceintes ou avec un enfant 0-2 ans**

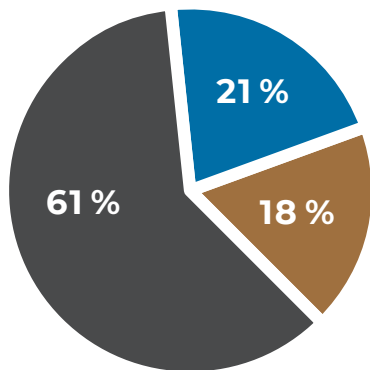
Valoriser nos matières, c'est payant!

Saviez-vous que la Municipalité reçoit annuellement une subvention du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles?

En effet, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, a confirmé le versement d'une subvention de 114 673,81\$ à la Municipalité de Saint-Hippolyte dans le cadre de ce programme. Celui-ci vise essentiellement à encourager les municipalités à réduire leurs quantités de matières résiduelles destinées à l'élimination. En 2021, la subvention sera entièrement investie dans l'amélioration de la gestion des matières résiduelles à Saint-Hippolyte.

Le calcul de cette subvention repose sur la performance des citoyennes, des citoyens, des institutions, des commerces et des industries du territoire hippolytois en ce qui a trait à la gestion de leurs matières résiduelles. Ainsi, en 2020, on a observé une légère augmentation de la subvention comparativement à l'année précédente, alors qu'elle atteignait 108 646,30\$.

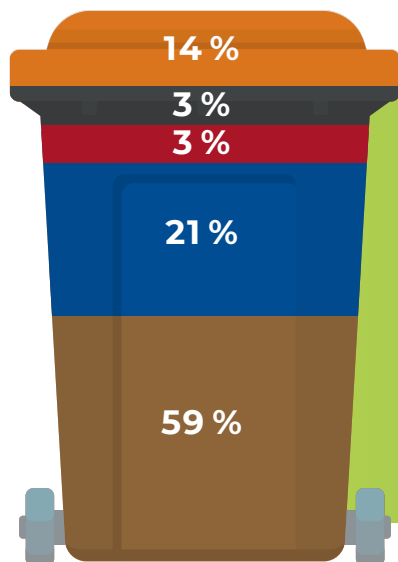
Déposer de la nourriture ou du recyclage dans le bac noir équivaut littéralement à jeter notre argent aux poubelles! Plus nous utilisons le bac brun et le bac bleu, plus substantielle sera notre subvention et plus nous pourrions améliorer la qualité de notre environnement.



DEUX IMAGES VALENT MILLE MOTS

En 2020, 61% de nos matières résiduelles ont été acheminées à l'enfouissement:

- Déchets
- Recyclage
- Matières organiques



OR, LE TRI OPTIMAL DE NOS MATIÈRES RÉSIDUELLES DEVRAIT TENDRE VERS CECI :

- 59 % de nos matières vont dans le bac brun ;
- 21 % de nos matières vont dans le bac bleu ;
- 14 % de nos matières vont à l'écocentre ;
- 3 % de nos matières sont des textiles qui peuvent être réutilisés (vêtements) ou jetés si souillés ;
- 3 % de nos matières sont des résidus ultimes qui vont à l'enfouissement.

Rappels importants concernant les bacs

HORAIRE DE DÉPÔT ET D'ENLÈVEMENT DES BACS

Les bacs roulants et les matières résiduelles doivent être mis en bordure de la rue au plus tôt à 18 heures le jour précédant la collecte et au plus tard à 6 heures le jour de la collecte. Ils doivent être enlevés de la bordure de la rue avant 20 heures le jour de la collecte, même s'ils n'ont pas été vidés ou ramassés. Aucun bac et aucune matière résiduelle ne doivent rester en permanence en bordure de la chaussée.

COMMENT BIEN POSITIONNER SES BACS EN BORDURE DE LA RUE POUR LA COLLECTE MÉCANISÉE



BACS NOIRS

Tel qu'exigé par le devis de l'entrepreneur, nous vous informons qu'un seul bac noir par adresse sera vidé par ce dernier lors des collectes des déchets. Assurez-vous d'utiliser un bac portant le logo de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'environnement, au 450 563-2505, poste 2246. Notez également que des mesures d'accompagnement seront mises en place par la Municipalité durant la période des déménagements.

Ouverture de l'écocentre

Géré par Développement durable de la Rivière-du-Nord, l'écocentre de Saint-Hippolyte sera ouvert du mercredi au samedi, du 28 avril au 30 octobre 2021, de 9 h à 16 h 30, mais fermé lors des journées fériées des 26 mai, 24 juin, 30 juin, 8 septembre et 13 octobre. L'écocentre est situé au 2056, chemin des Hauteurs, au garage municipal.

Le nouvel écocentre de Saint-Jérôme pourra vous permettre de vous débarrasser de vos débris de construction, rénovation et démolition. Situé au 220, boulevard Maisonneuve à Saint-Jérôme, il sera ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 16 h 30. La date d'ouverture n'est cependant pas encore connue.

Le polystyrène (styromousse) est également récupéré dans tous les écocentres de la MRC de la Rivière-du-Nord, dont celui de Saint-Hippolyte. Grâce à un partenariat entre les écocentres de notre MRC et le Groupe Gagnon situé à Prévost, cette matière mal aimée des centres de tri est valorisée au lieu de prendre le chemin du site d'enfouissement.

Pour plus d'informations sur l'écocentre et sur les matières qui y sont acceptées et refusées, consultez le siteecocentresrdn.org ou composez le 450 569-0451. N'oubliez pas qu'il est possible d'apporter vos vieux appareils refroidissants (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, refroidisseurs d'eau ou à vin, celliers, thermopompes) à l'écocentre pour un recyclage optimal.

Pour plus d'information sur la collecte à trois voies : Service de l'environnement, 450 563-2505, poste 2246.

Pour des informations sur l'écocentre (2056, chemin des Hauteurs) : 450 569-0451.



Programme de vidange des fosses septiques

Le programme de vidange systématique des fosses septiques visitera cette année les secteurs suivants:

- Lac des Chutes
- Lac de l'Achigan
- Lac Connelly
- Kilkenny
- Lac Bleu
- Lac à l'Anguille
- Chemin de la Carrière

Pour obtenir tous les détails du fonctionnement du programme et consulter le calendrier de vidange, visitez saint-hippolyte.ca

COLLECTE DES BRANCHES

Un service de déchiquetage de branches est offert aux Hippolytois. Les collectes auront lieu au cours de la **première semaine complète** de chaque mois, **de mai à novembre**. Vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'hôtel de ville au 450 563-2505. Les inscriptions doivent se faire **au plus tard le vendredi** précédant la collecte. Pour connaître les dates exactes, consultez le Guide des collectes 2021.

RAPPELS DE SAISON

Un permis est requis pour l'installation ou la modification d'un quai, pour l'abattage d'arbres, de même que pour la réalisation de travaux de quelque nature que ce soit à l'intérieur de la bande de protection riveraine d'un lac ou d'un cours d'eau.

Pour connaître les périodes de pêche et les limites de prise pour Saint-Hippolyte – ZONE 9, consultez le site peche.faune.gouv.qc.ca.

N'oubliez pas qu'en juillet, on arrache l'herbe à poux!



Location à court terme : c'est interdit !

La location d'une habitation pour un court séjour n'est pas autorisée sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte. En effet, ce type d'activité commerciale dénature l'usage résidentiel et peut causer des désagréments. Il peut aussi être sanctionné par un constat d'infraction, puisqu'il n'est pas conforme à la réglementation d'urbanisme. De plus, le système sanitaire d'une résidence louée les fins de semaine risque d'être momentanément surchargé par un nombre d'utilisateurs plus grand que ce que le système peut traiter. La location pour plus de 31 jours, quant à elle, reste un usage conforme sans être considérée comme une activité commerciale. Avec des contrats à plus long terme, les inconvénients que peuvent subir le voisinage sont beaucoup moins importants. Bien que temporaires, ces excès réduisent la durée de vie des installations septiques.

DEMANDES DE PERMIS

Avant d'élaborer les plans de vos projets, procurez-vous un permis ou un certificat d'autorisation en ligne au saint-hippolyte.ca. Cela vous permettra de confirmer que les travaux que vous désirez réaliser sont conformes et vous évitera bien des maux de tête au moment où vous aurez besoin d'un document attestant de la conformité de vos travaux ou de vos bâtiments. Un permis ou un certificat d'autorisation est requis pour les travaux suivants :

- Nouvelle construction principale (résidence) ou accessoire (garage, remise, piscine, spa, galerie, clôture, abri à bois, etc.);
- Agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire;
- Rénovation extérieure ou intérieure;
- Ajout d'un logement d'appoint ou intergénérationnel;
- Occupation commerciale d'un local.

NOUVEAU! Surveillez le site Web et la page Facebook de la Municipalité de même que les journaux locaux pour le lancement, d'ici quelques semaines, d'un nouveau service de demande et de paiement de permis en ligne! Au moyen de votre ordinateur, tablette électronique ou téléphone intelligent, vous pourrez formuler une demande de permis dans le confort de votre foyer.

Entretemps, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour plus d'information, au 450 563-2505, poste 2224.

Coupe d'arbres

Un permis vous permettra de couper les arbres identifiés lors du dépôt de votre demande. L'émission du certificat d'autorisation, dans les meilleurs cas, se règle en moins d'une heure. À partir de notre site Web, vous pourrez remplir votre demande sans vous déplacer. Si vous transmettez des photos démontrant la raison de l'abattage, on vous émettra un certificat d'autorisation. Le permis est gratuit pour 9 arbres et moins. Notez que, si l'arbre que vous souhaitez abattre est sur une emprise de rue ou sur un autre terrain municipal, votre demande sera redirigée vers le Service des travaux publics.

Travaux de réfection

L'équipe des travaux publics réalisera de nombreux travaux de réfection, de correction et de construction sur les routes de notre territoire. Nous invitons les citoyens aux prises avec des problématiques sur ces tronçons de rue à bien vouloir communiquer avec le Service des travaux publics afin d'identifier ces problématiques, ce qui permettra d'optimiser nos interventions sur le réseau routier.

TRAVAUX SAISONNIERS

Chemin de Mont-Rolland	10 mai au 30 juillet 2021 1 560 mètres à partir du 107 jusqu'au 347, chemin de Mont-Rolland.
Chemin des Hauteurs	10 mai au 30 juillet 2021 De la jonction avec les chemins des Hauteurs et de Mont-Rolland vers le lac des Sources pour une distance de 650 mètres.
Chemin du lac Morency	28 juin au 30 août 2021 De la jonction avec le chemin des Hauteurs sur une distance de 1 200 mètres.
Chemin de la Carrière	28 juin au 30 août 2021 De la jonction avec le chemin du lac Connelly vers le chemin du Roi pour une distance de 985 mètres.
368 ^e Avenue	26 juillet au 30 septembre 2021 Toute l'avenue sur une distance de 215 mètres.
85 ^e Avenue	26 juillet au 30 septembre 2021 524 mètres linéaires, de la rue Desjardins jusqu'à la rue de la Montagne.

* Les dates peuvent varier en fonction des imprévus et de la disponibilité des sous-traitants.

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SUR UN TERRAIN PRIVÉ

La Municipalité sollicite les citoyens qui désirent recevoir des matériaux d'excavation sur leur terrain au cours de la saison estivale. Toutes les demandes feront l'objet d'une vérification au préalable, mais aucuns frais ne seront cependant exigés pour ce faire. Pour nous faire part de votre intention, vous devez simplement remplir le formulaire prévu à cette fin sous l'onglet Services aux citoyens au saint-hippolyte.ca.

QUOI FAIRE AVEC LES ABRASIFS D'HIVER ?

L'arrivée des beaux jours suscite chez plusieurs le désir de procéder au grand nettoyage du terrain et peut-être aussi au balayage de la cour. Il est important de ne pas contrevenir au règlement municipal SQ-913, chapitre IV, qui stipule qu'il est interdit de déposer, d'accumuler ou de créer des amoncellements d'abrasifs sur la chaussée publique. Cette action est passible d'une amende puisqu'elle constitue un danger pour les automobilistes et les usagers de la route. Comme aucun ramassage d'abrasif ne sera effectué sur les terrains privés, nous vous invitons à jeter ou à conserver vos abrasifs d'hiver pour l'an prochain. Il est aussi possible de les apporter au garage municipal situé au 2056, chemin des Hauteurs.

TRAVAUX DE CORRECTION, DE DRAINAGE ET D'ÉROSION

Bassin versant du lac de l'Achigan: travaux de stabilisation des berges de la rivière Pashby sur la 413^e Avenue vers le lac de l'Achigan et ses affluents.

LAMPADAIRES DÉFECTUEUX

Nous invitons la population à signaler les défauts d'une lumière de rue en composant le 450 563-2505, poste 2242, ou en ligne sous l'onglet Requêtes et plaintes au sainthippolyte.ca. Assurez-vous d'indiquer l'adresse et le numéro inscrit sur la plaque apposée sur le poteau.

TRAPPE À SÉDIMENTS

Tout au long de l'année, la Municipalité procédera à la vidange des trappes à sédiments afin de freiner la migration des sédiments vers les cours d'eau. Cette opération permet de récupérer annuellement plus de 500 tonnes de matières réparties dans 200 trappes.

Le barbecue et les risques d'incendie

RISQUES COMMUNS

L'utilisation du barbecue doit se faire à ciel ouvert et l'on doit assurer, en général, des dégagements d'au moins 36 pouces entre tous les côtés de l'appareil et les matériaux combustibles situés à proximité.

Bien que ces dégagements puissent sembler excessifs, ils deviennent importants lorsque survient une flambée soudaine dans le barbecue. Les flambées peuvent se produire lorsque le jus ou la graisse des aliments tombe sur les brûleurs, les briquettes ou les grilles très chaudes pour ensuite prendre feu.

BARBECUE AU GAZ

Après la période d'inactivité hivernale, il est important de procéder à quelques vérifications.

Entre autres, le tuyau se connectant à votre bonbonne de propane pourrait avoir subi une altération pendant cette période pour différentes raisons. Cette altération pourrait occasionner une fuite de gaz sous le barbecue, qui pourrait éventuellement s'enflammer lors de l'utilisation de l'appareil. Dans le même ordre d'idées, des insectes ont pu trouver refuge à l'intérieur des brûleurs pendant cette période d'inactivité et construire leur nid à cet endroit. Une légère obstruction du brûleur pourrait provoquer une fuite de gaz à l'entrée de ce dernier, soit à l'endroit où le mélange air-gaz se produit (figure 1). Une telle situation peut causer un incendie sous le barbecue, et ce, derrière les boutons de contrôle des brûleurs (figure 2). Il est donc important d'effectuer un bon nettoyage du barbecue avant sa première utilisation.



Figure 1: conduits pour l'entrée de gaz.

BARBECUE AU CHARBON DE BOIS

Les risques d'incendie spécifiques à cet équipement proviennent essentiellement du type de combustible utilisé, soit le charbon de bois. Le charbon, que l'on retrouve habituellement sous forme de briquettes, brûle sans flamme vive (en incandescence) et produit une température se situant entre 430 et 1100 °C (800 à 2000 °F) selon l'apport d'air, la quantité et la disposition des briquettes.

Pour faciliter l'allumage des briquettes, divers produits existent sous forme solide ou liquide et sont couramment appelés «allume-barbecue». Le produit liquide peut parfois présenter un risque d'incendie si l'utilisateur ne suit pas minutieusement les instructions d'utilisation.

Lorsque les briquettes sont allumées, le risque d'incendie est relié à la chute de briquettes sur une surface combustible. Une telle situation survient habituellement à la suite de la chute de l'appareil lui-même, en raison de son instabilité ou de son emplacement.

Enfin, après l'utilisation du barbecue, la façon dont on se débarrasse des cendres représente également un risque important d'incendie. Dans bien des cas, l'utilisateur peut croire que les cendres sont froides quelques heures après l'utilisation du barbecue. Étant donné que les cendres ont une faible conductivité thermique, des morceaux de braise chaude peuvent toujours être présents sans que l'utilisateur en perçoive la chaleur.



Figure 2: allumage du gaz sous le barbecue.

Feux à ciel ouvert et feux extérieurs

En vertu du règlement 1196-20 relatif à la sécurité incendie, il est strictement interdit d'allumer des feux pour détruire des branches, des broussailles, des débris de construction, de l'herbe sèche ou toute autre matière combustible. La Municipalité autorise les feux à l'extérieur qui respectent certaines exigences, que nous vous invitons à consulter ci-dessous.

FEUX À CIEL OUVERT

- Un seul feu est autorisé par terrain.
- Le feu à ciel ouvert doit être contenu dans un trou, entouré de pierres ou dans un contenant ininflammable.
- Le feu à ciel ouvert doit avoir un diamètre maximal de 1 mètre et une hauteur maximale de 0,5 mètres.
- L'utilisation d'une grille pare-étincelles est fortement recommandée.
- Le feu doit être situé à une distance minimale de 6 mètres : d'un bâtiment principal; d'une forêt; de toute matière combustible à laquelle il pourrait se propager; de toute construction ou de tout équipement accessoire; de toute ligne de terrain.

FOYERS EXTÉRIEURS

Les foyers extérieurs sont autorisés aux conditions suivantes:

- Un seul foyer est autorisé par terrain.

Le foyer doit:

- être disposé sur un sol de terre battue ou de gravier;
- être muni d'une cheminée, d'un chapeau et de pare-étincelles sur les côtés, dont les ouvertures présentent une dimension maximale de 1 centimètre;
- être constitué de l'un ou l'autre de ces matériaux: pierre, brique, blocs de béton architecturaux, pavé imbriqué métal.

Le foyer doit être situé à une distance minimale de:

- 6 mètres d'un bâtiment principal; 6 mètres d'une forêt; 6 mètres de toute matière combustible à laquelle il pourrait se propager; 3 mètres de toute construction ou équipement accessoire; 3 mètres de toute ligne de terrain.

Nouvelle convention collective pour les pompiers

UNE ENTENTE PROFITABLE POUR LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

La Municipalité de Saint-Hippolyte et le syndicat de ses pompiers ont officiellement signé, le 29 avril dernier, la convention collective explicitant les conditions de travail de ces derniers jusqu'en 2025. Le maire, M. Bruno Laroche, se réjouit des améliorations qu'engendrera cette nouvelle entente, notamment par l'ajout d'un troisième pompier en garde interne de 5 h à 18 h 30, du lundi au vendredi inclusivement, se traduisant par l'augmentation de la rapidité d'intervention. L'état-major du Service de sécurité incendie souligne qu'intervenir plus rapidement aura un impact positif pour les sauvetages nautiques, et réduira les pertes matérielles et les pertes totales en cas d'incendie. On développera en outre de nouvelles méthodes de travail pour améliorer l'efficacité des interventions.



IMPORTANT !

Il est important de consulter l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU pour déterminer quel type d'installation est permise, sous l'onglet Sécurité incendie au saint-hippolyte.ca.

La tenue d'un feu à ciel ouvert ou d'un feu extérieur, dans une cour résidentielle, peut être suspendue lorsque l'activité fait l'objet d'une plainte et que la fumée qui en émane constitue une nuisance pour le voisinage, et ce, même si l'installation est réglementaire. Quiconque contrevient à la réglementation est passible d'une amende de 250\$.

Plan directeur

Afin de consolider sa vision sur le développement et la vocation des sites du mont Tyrol et du camp de l'Armée du Salut, la Municipalité a confié à des experts-conseils en urbanisme et en aménagement du territoire le mandat de faire une étude et de rédiger un plan directeur. Ces recommandations nourriront notre réflexion sur la priorisation du développement à venir sur ces deux sites.

Plages municipales

La population de Saint-Hippolyte a désormais accès à deux sites de baignade au lac de l'Achigan. En plus de la superbe plage du camp de l'Armée du Salut parcourant 400 pieds linéaires, la Municipalité continuera d'assurer la surveillance de la plage située au débarcadère du lac de l'Achigan. Ces deux sites ouvriront tous les jours de 10 h à 17 h, à compter du 19 juin, et ce, jusqu'au 29 août inclusivement. C'est au camp de l'Armée du Salut que se dérouleront les trois dernières journées de baignade, soit les 4, 5 et 6 septembre, de 10 h à 17 h.



ACCÈS AUX LACS NAVIGABLES : MIEUX ENCADRER POUR MIEUX PROTÉGER

La modification du règlement concernant l'accès et la protection des plans d'eau navigables prévoit désormais que les quais seront seulement accessibles à ceux qui en sont les propriétaires. Aussi, la tarification des vignettes des lacs de l'Achigan, Bleu, Connelly et Écho a été ajustée afin de tenir compte des impacts sur l'environnement et les rives de certaines embarcations. La patrouille nautique du Service de la sécurité communautaire, en collaboration avec les associations de lacs, est prête à intervenir pour assurer une navigation respectueuse de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Camp Tortilles



Le camp de jour de la Municipalité aura lui aussi un tout nouveau site pour tenir ses activités. Les enfants du camp Tortilles se retrouveront désormais au camp de l'Armée du Salut et auront un accès quotidien à l'immense terrain gazonné parsemé d'arbres matures à la plage ainsi qu'aux modules de jeux et d'hébertisme.

Tennis

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 17 MAI AU 18 JUIN 2021

Les amateurs de tennis qui veulent peaufiner leur technique pourront encore une fois le faire cet été au parc Connelly grâce à l'équipe de professionnels de l'école de tennis 40-0. Inscrivez-vous au saint-hippolyte.ca.



NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE	LIEU	PRIX RÉSIDENT	PRIX NON-RÉSIDENT	NB. MAXIMUM DE PARTICIPANTS
Tennis groupe 1	5-6 ans	6 sem.	Mercredi 16 h 15	45 min	7 juillet au 11 août	Tennis parc Connelly	80\$	95\$	8
Tennis groupe 2	7-9 ans	6 sem.	Mercredi 17 h	1 h	7 juillet au 11 août	Tennis parc Connelly	85\$	101\$	8
Tennis junior plus	10-14 ans	6 sem.	Mercredi 18 h	1 h	7 juillet au 11 août	Tennis parc Connelly	85\$	101\$	8
Tennis adulte	15 ans +	6 sem.	Mercredi 19 h	1,5 h	7 juillet au 11 août	Tennis parc Connelly	125\$	149\$	8

Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

LACS BLEU, ÉCHO ET CONNELLY ¹	UTILISATEUR CONTRIBUABLE	UTILISATEUR NON-CONTRIBUABLE
FRAIS D'IMMATRICULATION PAR EMBARCATION ²		
• Embarcation non motorisée	S.O.	S.O.
• Embarcation motorisée (essence, hybride ou électrique, selon la force du moteur):	15 \$/saison	400 \$/jour
• de 19 chevaux-vapeur et moins ou l'équivalent en kW		
• de 20 à 104 chevaux-vapeur ou l'équivalent en kW	20 \$/saison	
• de 105 chevaux-vapeur et plus ou l'équivalent en kW	25 \$/saison	
• motomarine et à propulsion par jet d'eau	50 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 21 pieds et moins	100 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 22 pieds	140 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 23 pieds	200 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 24 pieds	280 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 25 pieds et plus	400 \$/saison	

¹ Un utilisateur des lacs Bleu, Connelly ou Écho qui souhaite également mettre son embarcation sur le lac de l'Achigan doit payer le prix de la vignette pour ce lac. Si cet utilisateur se présente au lac de l'Achigan avec une vignette des lacs Bleu, Connelly ou Écho, il devra payer la différence de tarif entre les lacs Bleu, Connelly ou Écho et celui du lac de l'Achigan au moment de la mise à l'eau à l'embarcadere du lac de l'Achigan.

LAC DE L'ACHIGAN	UTILISATEUR CONTRIBUABLE	UTILISATEUR NON-CONTRIBUABLE
FRAIS D'IMMATRICULATION PAR EMBARCATION ²		
• Embarcation non motorisée	Gratuit	20 \$/ jour, lavage inclus
• Embarcation motorisée (essence, hybride ou électrique, selon la force du moteur):	Inclut le 1 ^{er} lavage 20 \$/saison	Lavage inclus dans le prix journalier
• de 19 chevaux-vapeur et moins ou l'équivalent en kW		
• de 20 à 104 chevaux-vapeur ou l'équivalent en kW	40 \$/saison	
• de 105 chevaux-vapeur et plus ou l'équivalent en kW	100 \$/saison	
• motomarine et à propulsion par jet d'eau	200 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 21 pieds et moins	250 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 22 pieds	350 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 23 pieds	500 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 24 pieds	700 \$/saison	
• à fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégré (wake board ou wake surf) de 25 pieds et plus	1000 \$/saison	
FRAIS POUR LE LAVAGE DES EMBARCATIONS		
• Embarcation non motorisée	25 \$/saison	Inclus avec les frais d'immatriculation journaliers
• Embarcation motorisée	25 \$/lavage	Inclus avec les frais d'immatriculation journaliers

HORAIRE DE LA DESCENTE DE BATEAUX DU LAC DE L'ACHIGAN			
Du 1 ^{er} juin au 18 juin:	Du 19 juin au 6 septembre:	Du 7 septembre au 11 octobre:	Du 12 au 31 octobre:
7 jours 9 h à 17 h	7 jours 9 h à 20 h	Les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis 9 h 30 à 16 h 30	Les vendredis, samedis, dimanches et lundis 10 h à 16 h

Expositions

DU 17 JUIN AU 21 AOÛT

IMAGES & MOTS | SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LAVAL



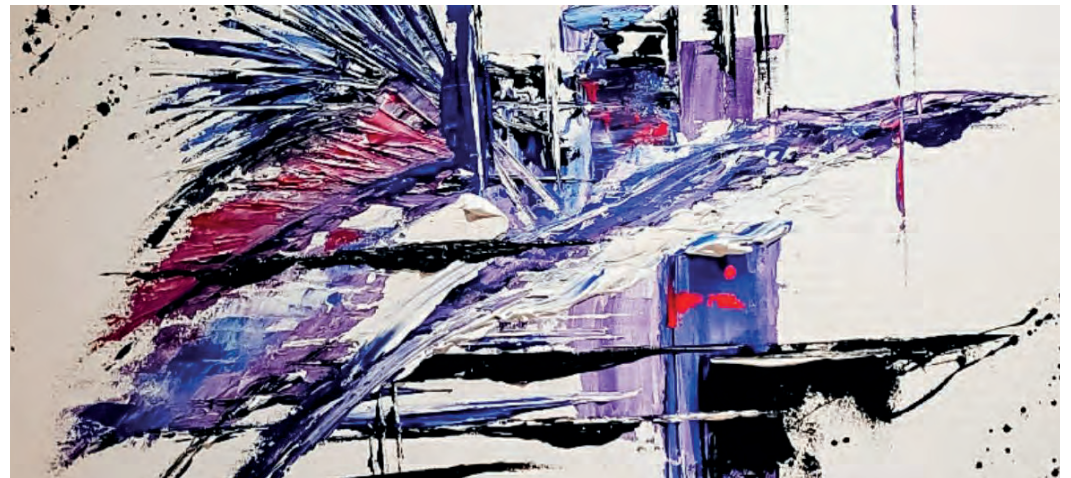
Cette exposition itinérante est constituée de six grandes affiches multidisciplinaires où la rencontre entre la poésie, l'art visuel et la réalité augmentée offrent une expérience immersive au visiteur. Chacune des créations amalgame la reproduction d'une œuvre d'un artiste lavallois avec le poème qu'elle a inspiré à un auteur de la Société littéraire de Laval. Avant de visiter l'exposition, téléchargez l'application gratuite Zappar sur votre tablette électronique ou votre téléphone intelligent. Une fois sur place, vous pourrez explorer les œuvres en quête de l'animation visuelle et sonore dissimuler à travers les œuvres. Une belle occasion d'expérimenter les nouvelles technologies en parfaite harmonie avec les arts visuels.

JUSQU'AU 12 JUIN DANS LE MOUVEMENT DE L'AIR, PAR JACQUELINE TOURIGNY

Le mode d'expression artistique privilégié par l'artiste est particulièrement la collagraphie qui relève de sa fascination pour le dialogue avec différents matériaux. «Ce sont des éléments organiques, des objets, papiers, tissus et textures de toutes sortes qui m'incitent à créer. Comme s'il s'agit d'un geste naturel et important, j'intègre ces objets à mes blocs collagraphiques», partage l'artiste.

DU 26 AOÛT AU 25 SEPTEMBRE LIBÉRATION : CHOISIR DE VIVRE, PAR JESSICA PENILLON

Avez-vous déjà vécu une dépression ou un épuisement dans un épisode de votre vie? Jessica Penillon, résidente et artiste de Saint-Hippolyte, oui! Cette exposition retrace ce parcours, qui passe de l'ombre à la lumière et qui permet de se retrouver, enfin en tant que personne, d'où son nom: Libération: choisir de vivre. Cette série de tableaux réalisée à l'acrylique présente différents médiums, outils et techniques. L'artiste souhaite apporter du bien-être, du réconfort, de la zénitude et de l'encouragement aux personnes qui contemplent ses toiles.



Libération: choisir de vivre, par Jessica Penillon

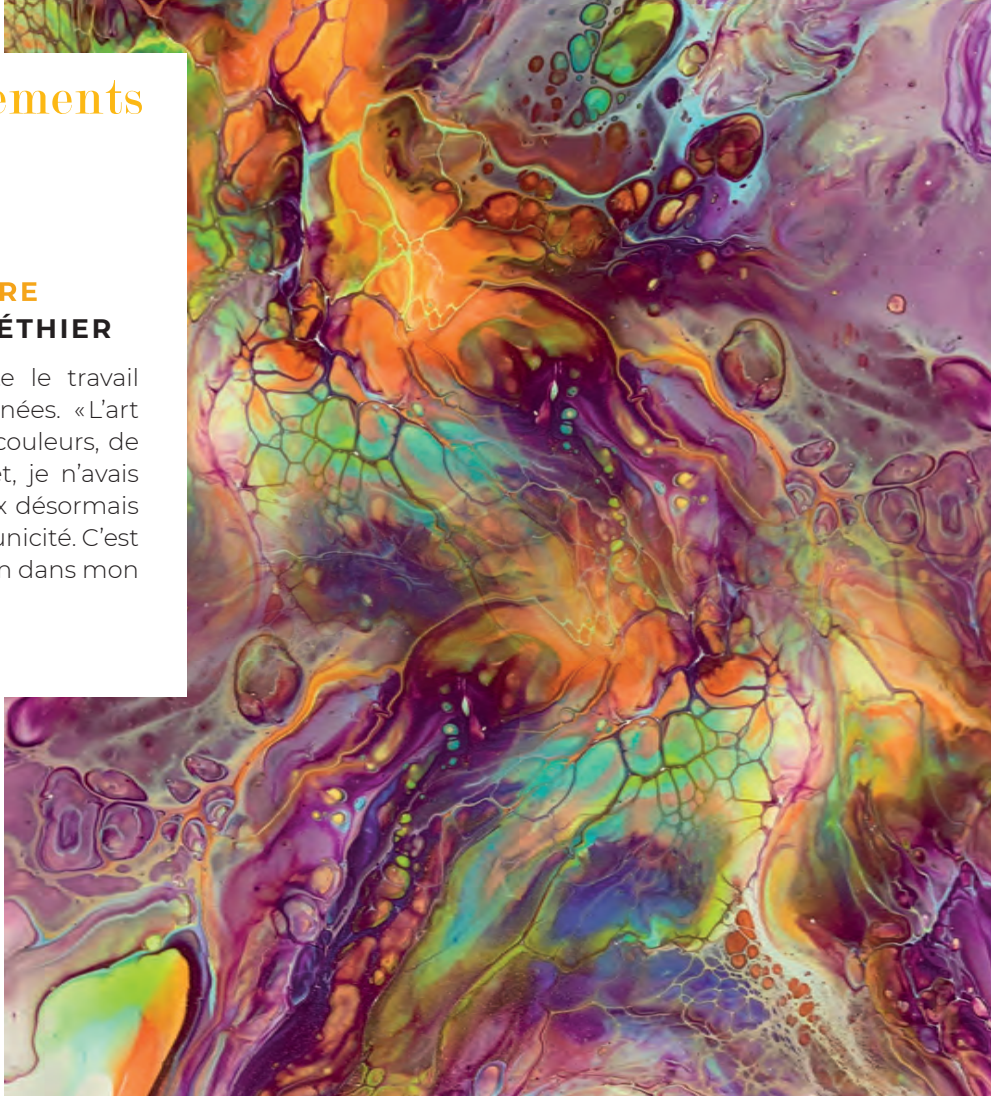


Dans le mouvement de l'air, par Jacqueline Tourigny / Crédit photo: Lucien Lisabelle

Culture et événements

DU 30 SEPTEMBRE AU 6 NOVEMBRE L'ÉVEIL FLUIDE, PAR GENEVIÈVE ÉTHIER

Cette collection d'œuvres fluides représente le travail de l'artiste au cours des deux dernières années. «L'art fluide est pour moi un éveil à la beauté des couleurs, de l'abstrait, des formes et des cellules. En effet, je n'avais jamais vu les couleurs de cette façon. Je peux désormais apprécier et admirer chacune d'elle dans son unicité. C'est ce qui a éveillé en moi le besoin d'aller plus loin dans mon cheminement créatif et artistique.»



THÉÂTRE
GILLES-VIGNEAULT



UN HUMOUR D'ÉTÉ

JUILLET

Anne-Élisabeth Bossé

JALOUSE (PREMIÈRES LECTURES)

AOÛT

Cathy Gauthier

CLASSIQUE (EN RODAGE)

Arnaud Soly

STAND-UP

RÉSERVEZ
MAINTENANT

unhumourdete.com

450 432-0660 poste 1

Présentés en respect avec des normes sanitaires en vigueur.

ENCORE
SPECTACLE

Desjardins



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505

2253, chemin des
Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2249

**Mairie et direction
générale** p. 2232

Greffé p. 2232

Services

aux citoyens p. 2221

Taxation p. 2222

Communications
p. 2271

**Service des loisirs,
sports, plein air et
vie communautaire**

450 563-2505, p. 2231

2060, chemin des
Hauteurs

Caserne

450 563-2505, p. 2262

1255, chemin des
Hauteurs

Garage municipal

450 563-2505, p. 2242

2056, chemin des
Hauteurs

Bibliothèque

450 224-4137

2258, chemin
des Hauteurs



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

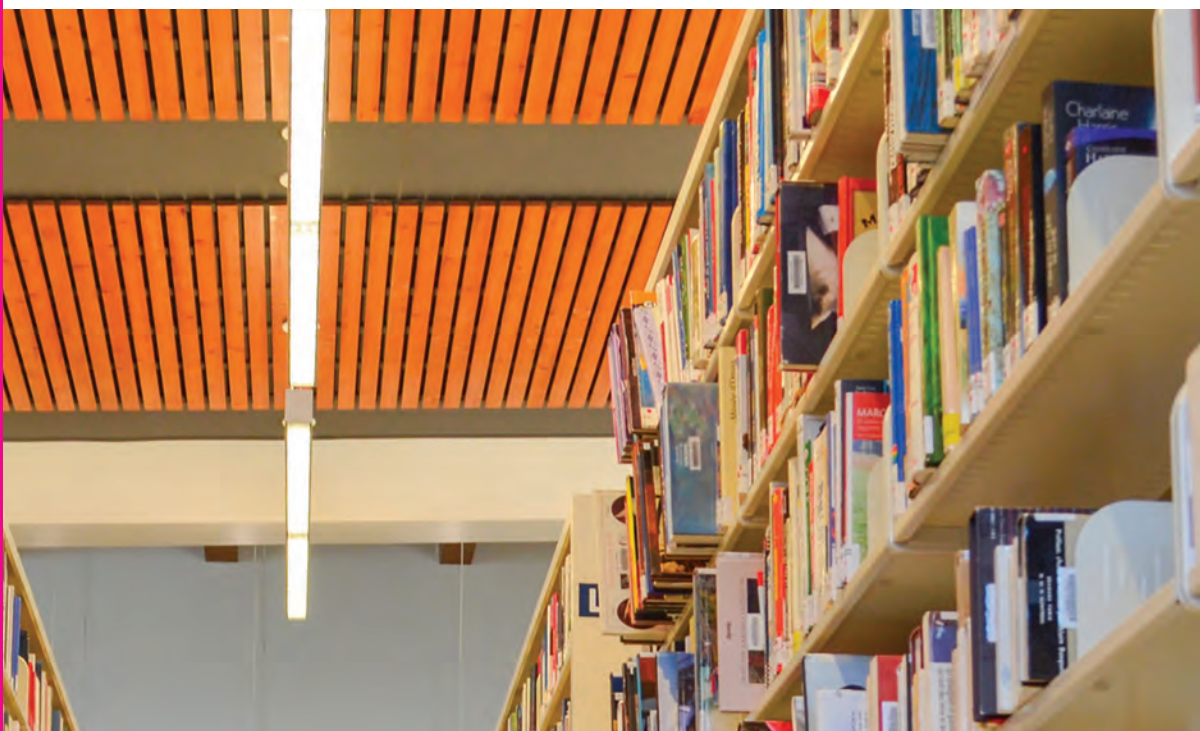
Bibliothèque

Club de lecture d'été

LES SUPERHÉROS | 3 À 12 ANS
DU 12 JUIN AU 21 AOÛT 2021

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il suffit d'inscrire votre enfant à la bibliothèque et lors de chaque visite, il pourra participer au concours pour courir la chance de gagner un livre surprise! Une activité spéciale pour lancer la saison se déroulera le samedi 12 juin, à 10 h 30, via l'application Zoom. L'inscription est obligatoire afin de recevoir un lien pour y participer.



VENTE ESTIVALE DE LIVRES USAGÉS 9 ET 10 JUILLET

Bonne nouvelle! Votre bibliothèque reprendra sa traditionnelle vente estivale de livres usagés en présentiel le 9 juillet, de 10 h à 20 h, et le 10 juillet, de 10 h à 15 h. Une occasion unique pour les passionnés de lecture, qui pourront bouquiner et faire des trouvailles à petits prix, dans le respect des consignes sanitaires qui seront en vigueur à ce moment. C'est un rendez-vous au 2258, chemin des Hauteurs!

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi
13 h à 20 h
Jeudi et vendredi
10 h à 20 h
Samedi
10 h à 15 h

f Suivez-nous sur Facebook pour découvrir nos nouveautés hebdomadaires et sur mabiblioamoi.ca
450 224-4137 | Bibliothèque de Saint-Hippolyte | 2258, chemin des Hauteurs